

Désarmer les GAFAM et frapper Amazon !

Contribution thématique pour le Congrès socialiste de Villeurbanne

C'est le lot de toute période exceptionnelle que d'inverser les chaînes de valeur. Mais il y a des situations où ces basculements frisent l'indécence.

Rien que sur le 2^{ème} trimestre 2020, le groupe Amazon, géant du e-commerce, a doublé ses bénéfices par rapport à la même période de 2019.

La fortune de son fondateur Jeff Bezos, s'est ainsi envolée de 70% depuis le mois de janvier, pour s'établir à 186,2 milliards de dollars. Quand, au même moment, les destructions d'entreprises et d'emplois se comptent en millions dans les grands pays industriels. La firme américaine a ainsi enregistré plus de 11.000 dollars de vente par seconde¹ au plus fort de la crise de la Covid.

En France, comme le relève la proposition de loi déposée au mois de juin 2020², le confinement et la fermeture pendant plusieurs semaines de 86% des commerces de proximité a fait exploser, parallèlement, les ventes en lignes dont le chiffre d'affaire devrait dépasser les 100 milliards d'euros sur l'année 2020. La crise a amplifié les dégâts économiques et sociaux que provoquent les ogres de la nouvelle économie.

Mais ne confondons pas les symptômes et la maladie. Le profit que tire Amazon de la situation actuelle n'est qu'une conséquence d'une réalité plus profonde. Celle de la domination, sans limite, des acteurs de la nouvelle économie : les GAFAM³. Une domination qui nécessite d'en comprendre les leviers, pour y apporter les réponses adéquates.

Un double monopole

En quelques années, les grandes entreprises du numérique, dont Amazon, ont bouleversé la carte et le territoire de la finance, au point de concentrer désormais la moitié des dix plus grandes capitalisations boursières.

Cette domination financière se distingue de ce que nous avons connu jusqu'à présent dans l'économie mondiale, par son ampleur, ses caractéristiques et ses effets de concentration.

Au-delà même de leur propre croissance, les GAFAM ont engagé des moyens inégalés pour assécher les dynamiques de concurrence du marché. Leur puissance financière leur permis

¹ « Amazon reaps \$11,000-a-second coronavirus lockdown bonanza », The Guardian, 15 avril 2020.

² Proposition de loi instaurant un moratoire sur l'implantation de nouveaux entrepôts logistiques destinés aux opérateurs du commerce en ligne et portant mesures d'urgence pour protéger le commerce de proximité d'une concurrence déloyale, n°3040, Assemblée nationale, 2 juin 2020.

³ L'acronyme GAFAM désigne les cinq entreprises Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.

de mettre la main sur des centaines de start-up en vue d'acquérir leur expertise et leur technologie. Ces dernières années, ces entreprises ont dévoré un tiers des fusions-acquisitions du secteur et pu déposer en moins de dix ans plus de 52.000 brevets dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Cette voracité anime les choix de développement d'Amazon, qui n'ont plus grand chose à voir avec le mythe « du marché libre et non faussé ». Sur sa propre plateforme, l'entreprise américaine n'hésite pas à vendre des produits inférieurs au prix coûtant pour éliminer ses concurrents. Par la collecte des données de sa « marketplace », il lui est aussi possible de lancer ses propres produits pour copier ce qui fonctionne mais qui a déjà été inventé par des tiers. C'est la mésaventure vécue par les salariés d'une entreprise de support d'ordinateurs en aluminium qui ont vu leur produit phare concurrencé par un objet identique, siglé Amazon, et figurant en haut des résultats de recherche⁴.

Leur situation de quasi-monopole - dénoncée aujourd'hui par de nombreux juristes américains- offrent à ces acteurs une rente de situation inédite, leur permettant de s'imposer facilement dans d'autres secteurs économiques. Quand on sait que 90 % de l'activité des moteurs de recherche dans le monde est assurée par Google ou que 75 % des pages vues sur les réseaux sociaux aux Etats-Unis concernent Facebook, on comprend mieux pourquoi ces deux entreprises raflent plus de 20 % des investissements publicitaires mondiaux...

Cette domination exceptionnelle s'appuie sur la logique des effets de réseaux. On pourrait dire que dans l'économie numérique, « *la force va à la force* » puisque c'est un nombre critique de consommateurs qui construit la croissance des plateformes. Plus de personnes utilisent un service, plus ce service aura de la valeur, donc plus de gens se mettront aussi à l'utiliser. Cette dynamique est accentuée par les phénomènes d'interconnexion de services qui font que si à l'origine vous n'utilisiez Google que comme un moteur de recherche, vous êtes amenés à vous en servir comme adresse mail, puis comme GPS ou pour régler vos achats.

En la matière Amazon est devenu un expert. Notamment en misant sur les abonnés « prime » qui ont dépassé en début d'année, le nombre d'abonnés à Netflix (150 millions de personnes dans le monde). Si le parallèle est fait avec le mastodonte de la vidéo en ligne, c'est parce que le développement d'*Amazon Prime* permet à la firme de développer une plateforme de VOD puissante, assise sur ce matelas de consommateurs. Et de se déployer aussi dans le secteur de la musique, du divertissement, etc.

Selon les experts, Amazon perd plus d'un milliard de dollars sur les frais de livraison liés précisément aux avantages offerts par la catégorie « Prime ». Mais peu importe puisque l'objectif n'est pas d'offrir un service rapide de livraisons mais bien plutôt d'attraper des clients (et leurs données) pour les fidéliser à un éventail de prestations.

⁴ In « *Amazon, cette inexorable machine de guerre qui étrangle la concurrence, dégrade le travail et menace nos centres-villes* », Olivia LaVecchia, Stacy Mitchell, Institute for Local Self-Reliance (ILSR), Syndicat de la Librairie française, 2016.

De fait, la prospérité des plates-formes mondiales repose sur une situation de « double monopole » : les Gafa sont en situation de puissance sur leur secteur face à la concurrence, et l'utilisateur se retrouve dépendant d'une seule entreprise pour tout une série de services.

Des externalités négatives

Cette concentration exceptionnelle de services comme de clients, est un facteur majeur de risques et d'externalités négatives.

De risques parce que le destin de milliers – voir de millions d'acteurs – se retrouve dans une dépendance tragique auprès d'un seul prestataire. Reprenons le cas d'Amazon et d'une de ses branches d'activités méconnues mais, pourtant particulièrement profitable. Représentant près de 40% du marché du cloud, hébergeant près de 80% des entreprises du CAC40, le service cloud d'Amazon (AWS) est une de premières sources de revenus de l'entreprise américaine. Au-delà même des enjeux de maîtrise et de souveraineté des données, l'hébergement chez un seul acteur d'autant de clients constitue l'une des fragilités les plus importantes de l'économie contemporaine. Il y a trois ans, la défaillance du service AWS a ainsi provoqué l'arrêt momentané de milliers de services qui en étaient clients.

Ces risques monopolistiques se retrouvent aussi dans l'e-commerce. Aux Etats-Unis, sur chaque dollar dépensé en ligne, 50 centimes revient à Amazon. 82% des foyers américains sont abonnés à Amazon Prime. Cette concentration de consommation sur une seule plateforme est préjudiciable. Non seulement pour les consommateurs mais aussi pour les producteurs qui se retrouvent sous l'emprise d'un seul acteur qui a le rapport de force nécessaire pour fixer ses prix et ses conditions. Cette situation a été dénoncée par les acteurs du livre s'inquiétant du pouvoir de la plateforme. *« Nous savons qu'Amazon a le pouvoir de détruire les chances de réussite d'un livre car il l'a démontré il y a deux ans, lorsqu'il a suspendu les précommandes et allongé de plusieurs semaines les délais de livraison des milliers de titres proposés par l'éditeur Hachette, n'hésitant pas modifier en outre ses algorithmes de recherche et de recommandations pour orienter les acheteurs vers d'autres titres. Amazon voulait selon certaines sources qu'Hachette lui verse des commissions plus importantes et, plusieurs mois durant, il a supprimé les perspectives de carrière et le revenu de quelques 3 000 auteurs pour arriver à ses fins »*⁵ relatent ainsi les chercheurs Olivia LaVecchia et Stacy Mitchell.

Au-delà, ce sont de nombreuses externalités négatives, supportées par la société, qui sont générées par la domination des GAFAM en général, et d'Amazon en particulier.

Tout d'abord, l'expansion de la plateforme d'Amazon est destructrice pour l'emploi. Aux Etats-Unis, ce sont 270.000 emplois nets qui ont été détruits en dix ans. Dans son rapport publié en novembre 2019, le député d'En Marche, Mounir Mahjoubi est sorti de sa

⁵ In « *Amazon, cette inexorable machine de guerre qui étrangle la concurrence, dégrade le travail et menace nos centres-villes* », Olivia LaVecchia, Stacy Mitchell, Institute for Local Self-Reliance (ILSR), Syndicat de la Librairie française, 2016.

fascination naïve pour les nouvelles technologies, pour constater que « *pour 1 emploi créé par Amazon France, le commerce traditionnel en perd 2* »⁶.

Ensuite, pour le tissu économique et la diversité des productions. La position dominante d'Amazon creuse les inégalités, menace la libre-concurrence et le commerce de proximité. Aux Etats-Unis, le déploiement de la firme Amazon a déjà vidé plus de 14 millions de m² de locaux commerciaux et la disparition de 22000 magasins de centre-ville.

La production de masse dont dépend la plateforme n'est pas aussi sans conséquence sur la sobriété de nos sociétés. Tout est encouragé au sein d'Amazon pour privilégier les sur-consommations. Et quand le stock n'est pas écoulé, ce sont des millions de produits qui sont directement détruits⁷. Car le système de facturation du stockage d'Amazon dissuade les vendeurs de rapatrier les invendus.

Mais c'est évidemment du côté des droits des salariés, que les conséquences sont les plus nombreuses. En pleine crise de la Covid, les syndicats français se sont mobilisés pour exiger la fermeture d'entrepôts au nom de la sécurité du personnel. Le tribunal judiciaire de Nanterre, puis la Cour d'appel de Versailles ont confirmé cette nécessité. La justice a constaté qu'Amazon avait « *de façon évidente méconnu son obligation de sécurité et de prévention de la santé des salariés* »⁸.

Dans les entrepôts de l'entreprise, les manutentionnaires sont rémunérés en moyenne 15% moins cher que dans les autres entrepôts de leur région⁹. Cherchant à se dégager de ses obligations d'employeur, la société Amazon multiplie évidemment le recours aux intérimaires ou aux indépendants. Depuis 2015, le dispositif « Amazon Flex » recrute des livreurs à la tâche pour des créneaux de 2 à 8 heures pour livrer ses colis, avec des contrats similaires à ceux des prolétaires d'Uber. Sans contrat durable, sans protection sociale minimale.

De garantie justement, il devient difficile d'en trouver sur la qualité des objets mis en vente sur la marketPlace d'Amazon. Comme l'a révélé une enquête du Wall Street Journal¹⁰, des milliers de produits pourtant considérés dangereux pour les autorités, sont accessibles à l'achat sur la plateforme. Principalement des jouets et des médicaments...

De garantie, enfin, il y en a bien peu sur les contributions fiscales. Les GAFAM multiplient les astuces financières pour échapper à l'impôt, et Amazon n'échappe pas à la règle. Ses mécanismes d'évasion fiscale lui permettraient de dissimuler 58% de son chiffre d'affaire

⁶ « Amazon vers l'infini et Pôle emploi », Mounir Mahjoubi, 21 novembre 2019.

⁷ « Amazon, vendeur de destruction massive », Le Monde, 13 janvier 2019.

⁸ Tribunal judiciaire de Nanterre, ordonnance de référé rendue le 14 avril 2020, n°r.g. :20/00503 – n° portalis db3r-w-b7e-vucy, n°20/601

⁹ In « Amazon, cette inexorable machine de guerre qui étrangle la concurrence, dégrade le travail et menace nos centres-villes », Olivia LaVecchia, Stacy Mitchell, Institute for Local Self-Reliance (ILSR), Syndicat de la Librairie française, 2016.

¹⁰ Amazon Has Ceded Control of Its Site. The Result: Thousands of Banned, Unsafe or Mislabeled Products, Wall Street Journal, 24 août 2019

réalisé en France¹¹. Et ce, alors même que l'installation de ses entrepôts bénéficient d'un soutien public régulier comme l'a récemment encore décidé la droite régionale en Ile-de-France.

Mais dans ce monde désintermédié, c'est aussi – et surtout – l'invisibilité des acteurs mobilisés par Amazon qui devrait nous alerter : D'après un rapport de l'Inspection Générale des Finances datant de moins d'un an, « 98 % des vendeurs enregistrés sur les places de marché des sites d'e-commerce ne sont pas immatriculés à la TVA en France »¹².

Engager la bataille

Bien que fasciné par la dynamique de ces nouveaux acteurs économiques, le gouvernement s'est résolu à demander une meilleure contribution aux budgets publics. L'idée d'une taxe GAFAM fait ainsi son chemin, bousculée par les négociations au sein de l'OCDE et des rapports entre les USA et la France.

Il n'est pas ici question de contester l'intérêt d'une contribution fiscale plus grande de ces acteurs technologiques. Mais ce bref panorama des effets induits par le développement de ces acteurs, appelle à une réponse plus ambitieuse, et plus structurelle.

Nous socialistes, sommes convoqués pour domestiquer une révolution technologique qui se déploie sans mesure de l'intérêt général.

Sous l'impulsion de notre camarade démocrate Elisabeth Warren, c'est désormais aux Etats-Unis même qu'est posée la question du démantèlement des GAFAM. Au début du mois d'octobre, la commission antitrust de la Chambre des Représentants aux États-Unis a ouvert cette possibilité après avoir enquêté sur les pratiques anti-concurrentielles d'Amazon, de Google, Apple comme de Facebook.

Dans son rapport, la commission indique que « *des sociétés qui étaient auparavant de petites start-up challengeant le statu quo se sont transformées en monopoles d'un genre que nous avons vu pour la dernière fois lors de l'ère des barons du pétrole et des magnats des chemins de fer. Ces firmes ont trop de pouvoir, et ce pouvoir doit être contenu et faire l'objet d'une surveillance et d'une application des lois adéquate. Notre économie et notre démocratie en dépendent.* »

Voilà donc l'enjeu ! Le parti socialiste doit mener la bataille. C'est sa raison d'être. Et l'un de ses combats contemporains.

Par cette contribution, nous appelons à ce que notre parti organise la résistance politique, en Europe et dans le monde, pour le démantèlement des GAFAM. Une initiative, en lien avec nos partenaires du PSE, mérite d'être engagée.

¹¹ « Immersion dans le monde d'Amazon », rapport d'ATTAC, Les amis de la Terre, Solidaires, 14 novembre 2019

¹² « Une fraude massive à la TVA mise au jour dans l'e-commerce », Les Echos, 9 décembre 2019.

Plus particulièrement pour Amazon, il s'agira d'obtenir la scission de ses activités pour l'obliger à rompre avec sa voracité tentaculaire.

Il conviendra aussi d'imposer à cette plateforme d'e-commerce, les responsabilités légales auxquelles elle tente d'échapper. Pour ce qui concerne la responsabilité des produits comme de ses obligations d'employeurs. Amazon doit être tenu de respecter le droit du travail, d'appliquer nos conventions collectives et d'intégrer les intérimaires dans ses effectifs.

Enfin, un moratoire s'impose sur l'implantation de nouveaux entrepôts du géant américain, afin de ne pas le laisser doubler ses capacités de stockages en 2021.

Premiers signataires :

Maxime des Gayets, secrétaire national aux grandes transitions (75),

Karim Bouamrane, maire de Saint-Ouen, membre des instances nationales (93),

Dominique Barjou, secrétaire fédérale (94),

Dylan Boutiflat, membre du bureau national (75),

Martin Bussy (75),

Rémi Cardon, sénateur et 1^{er} secrétaire fédéral (80),

Thomas Chevandier, secrétaire fédéral (75),

Christophe Clergeau, secrétaire national à l'Europe (44),

Fabrice de Comarmond, secrétaire national aux transitions numériques (31),

Dieynaba Diop, porte-parole (78),

Vincent Duchaussoy, secrétaire national au travail et dialogue social (76),

Myriam El Yassa, secrétaire nationale à la lutte contre les discriminations (25),

Tristan Foveau (29), secrétaire fédéral (29),

Olivier Jacquin, sénateur, secrétaire national aux mobilités et aux transports (54),

Catherine Lime-Biffe, membre du Conseil fédéral (92),

Sandrine Martin, membre du Conseil fédéral (86),

Corinne Narassiguin, secrétaire nationale à la coordination (93),

Yohann Nédélec, 1^{er} secrétaire fédéral (29),

Christine Pirès-Beaune, députée, secrétaire nationale au Budget et à la fiscalité (63),

Sarah Proust, secrétaire nationale aux élections (75)

Claire Rabès, secrétaire nationale aux services publics (93),

Maxime Sauvage, secrétaire national à la République des Territoires (75),

Isabelle This-Saint-Jean, secrétaire nationale aux Etudes et prospectives (78),

Yannick Trigance, secrétaire national à l'Education et à l'enseignement supérieur (93),

Sébastien Vincini, maire de Cintegabelle, secrétaire national aux fédérations (31),

Karim Ziady, secrétaire de section (75).